

## COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



# 60<sup>e</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS

N'Djamena, République du Tchad    25 novembre 2025



## COMMUNIQUE FINAL

### 60<sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres

N'Djaména, République du TCHAD

25 novembre 2025

[Cliquez pour télécharger ce document sur CILSS Drive](#)



(Scanner le QR Code pour accéder au CILSS Drive)

Date: 25 novembre 2025

## INTRODUCTION

---

La 60<sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres (CM) du Comité permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) s'est tenue le 25 novembre 2025 à N'Djamena en République du TCHAD et en virtuel, sous la présidence de Monsieur **KEDA BALLAH, Ministre de la Production et de l'Industrialisation Agricole de la République du Tchad, Ministre Coordonnateur du CILSS**.

Ont pris part aux travaux,

- ***En présentiel :***
  - Monsieur KEDA BALLAH, Ministre de la Production et de l'Industrialisation Agricole de la République du Tchad, Ministre Coordonnateur du CILSS ;
  - Docteur Abdoulaye MOHAMADOU, Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- ***En virtuel***
  - Docteur Gilberto CORREIRA CARVALHO SILVA, Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement de la République de Cabo Verde ;
  - Monsieur Daniel Siméon KELEMA, Ministre de l'Agriculture de la République du Mali ;
  - Monsieur Sid'Ahmed Ould MOHAMED, Ministre de l'Élevage assurant l'intérim du Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire de la République Islamique de Mauritanie ;
  - Docteur Queta BALDE, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de la Guinée Bissau ;
  - Docteur Amadou DICKO, Ministre délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, chargé des ressources animales du Burkina Faso ;
  - Monsieur Ousman Abdou, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage de la République du Niger représentant Monsieur le Ministre de tutelle du CILSS du Niger ;
  - Docteur Dossa AGUEMON, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la Pêche de la République du Bénin, représentant Monsieur le Ministre de tutelle du Bénin ;
  - Monsieur Fodé FALL, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique, représentant Monsieur le Ministre de de tutelle de la République du Sénégal ;
  - Monsieur Julien OTCHOTCHO, Secrétaire Permanent du CONACILSS du Togo, représentant Monsieur Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural, Ministre de tutelle de la République Togolaise ;
  - Monsieur Louis Philippe GOLI KOUAME, Directeur de Cabinet représentant Monsieur le Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, chargé de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, Ministre de tutelle du CILSS de la République de Côte d'Ivoire ;
  - Monsieur Djiguiba K. TRAORE, Secrétaire Permanent du CONACILSS de la République de Guinée.



Ont également pris part les invités spéciaux du Ministre Coordonnateur à savoir :

- Monsieur Marc DUPONCEL, Chef de Coopération à la Délégation de l'Union Européenne au Burkina Faso, et représentant du Chef de file des partenaires techniques et financiers du CILSS ;
- Monsieur AbdelKabir OUMALI, Directeur des Opérations-secteur Public, représentant Monsieur le Président de la Banque Arabe de Développement Economique en Afrique (BADEA) ;
- Madame Abidé Assogba, Directeur de Cabinet du Département de l'Agriculture Ressources en Eau et de l'Environnement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Monsieur Amadou Mbodj, Directeur de l'Agriculture de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Monsieur Remi Hemeryck, Directeur Exécutif de SOS Sahel ;
- Docteur Sylvain Nafiba OUEDRAOGO, Secrétaire Exécutif Adjoint du CILSS ;
- Docteur Hubert N'DJAFA OUAGA, Directeur Général de l'Institut du Sahel (INSAH) ;
- Monsieur Abdel-Madjid Ahmat LAGRE, Président du Comité d'Audit du CILSS ;
- M. Abdoul Aziz GUEYE, Auditeur Interne du CILSS ;
- Monsieur Issakha BANYO, Secrétaire Permanent du CONACILSS du Tchad, Président de la 32<sup>ème</sup> réunion du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS) du CILSS tenue du 11 au 13 novembre 2025 à Ouagadougou, au Burkina Faso.
- Docteur Ibrahim TALL, Conseiller Juridique du CILSS ;
- Monsieur AbdoulKarim DAN KOULOU, Chef de l'Unité d'Appui au Management Communication Information et Documentation du CILSS ;
- Monsieur Sessi Rostaing AKOHA, Chef de l'Unité d'Appui au Management Planification, Suivi et Evaluation du CILSS.

## 1. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture de la 60<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres a été marquée par les trois (3) allocutions suivantes : i) l'allocution de bienvenue du Docteur Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire Exécutif du CILSS, ii) l'allocution de Monsieur Marc Duponcel, Chef de Coopération à la Délégation de l'Union Européenne au Burkina Faso représentant du Chef de file des partenaires techniques et financiers du CILSS , et iii) le discours d'ouverture de Monsieur Keda Ballah, Ministre de la Production et de l'Industrialisation Agricole de la République du Tchad, Ministre Coordonnateur du CILSS.

Les travaux de la session du Conseil des Ministres se sont déroulés en plénière et à huis-clos.

## 2. TRAVAUX EN PLÉNIÈRE

Les travaux en plénière du Conseil des Ministres ont été marqués par deux (2) présentations :

1. la présentation du rapport du Secrétaire Exécutif du CILSS pour la période d'octobre 2024 à octobre 2025 ;
2. la présentation du rapport de la 32<sup>ème</sup> réunion du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS) tenue du 11 au 13 novembre 2025 à Ouagadougou, au Burkina Faso.



## **2.1 Présentation du rapport du Secrétaire Exécutif du CILSS**

Entre octobre 2024 et octobre 2025, l'action du Secrétaire Exécutif s'est concentrée sur le renforcement du rôle stratégique du CILSS dans un contexte régional marqué par l'insécurité, les pressions climatiques et la contraction de certains financements. L'année a été jalonnée d'événements majeurs — Table ronde de Vienne, Dakar+10 et Nouakchott+10 — qui ont permis de mobiliser de nouveaux partenariats, de renforcer des partenariats historiques et d'enregistrer des annonces de financement importants, tout en consolidant le leadership du CILSS sur les questions de résilience et de sécurité alimentaire. Sur le plan opérationnel, la mise en œuvre des programmes structurants dans les domaines de la sécurité alimentaire, du pastoralisme, du climat et de la gestion de l'eau, a permis d'appuyer efficacement les États membres. Les avancées dans la réforme institutionnelle, la digitalisation, le repositionnement de l'INSAH et l'élaboration du modèle économique du CILSS, témoignent d'un système en transformation et en consolidation. Malgré les défis persistants, les acquis de l'année préparent une trajectoire ascendante pour 2026, en cohérence avec les ambitions régionales et la Vision 2050 du CILSS.

A l'issue de cette présentation, le Conseil a félicité le Secrétaire Exécutif pour son bilan positif et exhorté les Etats membres à s'acquitter régulièrement de leurs contributions.

## **2.2 Présentation du rapport de la 32<sup>ème</sup> réunion du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS)**

Le Président de la 32<sup>ème</sup> réunion du CRPS, a présenté au Conseil les résultats des travaux de ladite réunion tenue du 11 au 13 novembre 2025 à Ouagadougou au Burkina Faso. Au cours de cette réunion, les participants ont examiné au total quatorze (14) dossiers, fait des recommandations (08) à l'endroit du CILSS et des CONACILSS et proposé treize (13) projets de résolutions au Conseil des Ministres pour adoption.

Le Conseil a félicité le Président et l'ensemble des membres du CRPS pour le travail réalisé et la qualité des résultats présentés, et pris l'option d'examiner les propositions de recommandations et de résolutions, en huis-clos.

## **3. TRAVAUX À HUIS CLOS**

### **3.1. Présentation du rapport intermédiaire du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 30 septembre 2025 et du Plan d'Opération 2026 de l'audit interne du CILSS**

Après un rappel de la situation d'exécution de son plan de travail 2024, l'auditeur interne a présenté son rapport intermédiaire au 30 septembre 2025 au Conseil des Ministres relevant un taux d'exécution peu satisfaisant. Il a identifié plusieurs défis, notamment le processus de basculement vers une base unifiée de la comptabilité, la nécessité de mettre à jour les outils et procédures, et l'absence de budget spécifique pour les activités d'audit. Sa présentation a également soulevé des préoccupations concernant les critères de recrutement du personnel du CILSS, notamment l'exigence du doctorat pour les postes de cadres dirigeants et de cadres supérieurs.

Sur ce point, le Conseil a adopté une résolution portant révision de la résolution N° 005/58/CM/2023 du 19 septembre 2023 relative à l'adoption des propositions de modification du statut du personnel (notamment la classification catégorielle en son volet condition d'accès aux emplois).



Enfin, le rapport 2024 et le plan d'opération 2026 ont été adoptés par le Conseil des Ministres qui a pris acte des résultats du rapport intermédiaire au 30 Septembre 2025.

### **3.2. Présentation du Rapport du Comité d'audit du CILSS**

Le Président du Comité d'audit a fait une présentation des activités du Comité d'audit dont le taux d'exécution est jugé satisfaisant au cours de cette année. Par contre, il relève le faible taux de mise en œuvre des activités de l'audit interne et la nécessité de renforcer le mécanisme permettant l'opérationnalisation effective de cette fonction importante pour le système CILSS. Aussi a-t-il relevé des constats majeurs sur les défis de financement et de paiement des contributions par les États membres jouant sur le déploiement efficient de la fonction du Comité d'audit. Le président du Comité d'audit a également fait un plaidoyer au Conseil des ministres pour accorder des frais forfaitaires par session aux membres du Comité d'audit.

Le rapport du Comité d'audit ainsi que son plan d'opération 2026 ont été adoptés par le Conseil des Ministres qui a également reconnu l'importance du rôle de ladite fonction dans la gouvernance du système CILSS. Le Conseil a marqué son accord pour l'octroi des frais forfaitaires par session aux membres du Comité d'audit, pour permettre l'amélioration des conditions de travail du Comité et a adopté une résolution dans ce sens.

### **3.3. Rapport définitif et consolidé de l'audit conjoint des fonds bailleurs, fonds propres et fonds États membres alloués au CILSS pour l'exercice 2023**

Cette présentation faite par le Cabinet AMCS, commissaire aux comptes du CILSS a porté sur deux rapports à savoir : i) le rapport d'audit conjoint des fonds des bailleurs, des fonds Etats membres et des fonds propres du CILSS de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ; ii) le rapport de l'Auditeur indépendant sur la mission de certification des états financiers du CILSS de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Le Commissaire aux comptes a exprimé des opinions sans réserve dans ces rapports et a indiqué que les états financiers sont, dans tous leurs aspects significatifs, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Système CILSS à la fin de cet exercice, conformément aux normes de l'Acte uniforme relatif au Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYCEBNL) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

Le Conseil s'est réjoui des conclusions du rapport d'audit et a adressé ses félicitations au CILSS pour sa gestion et remercié le Cabinet pour la qualité du travail réalisé. .

### **3.4. Examen et adoption des projets de décisions, résolutions et recommandation proposés par la 32<sup>ème</sup> réunion du CRPS**

Le conseil a examiné les treize (13) projets de résolutions proposés par la 32<sup>ème</sup> session du CRPS et les a toutes adoptées à la suite de quelques modifications dont la transformation du projet de résolution n°08 en une recommandation qui a été adoptée. Il a par ailleurs adopté une résolution en faveur de l'octroi de frais forfaitaires par session aux membres du Comité d'Audit.



### **3.5. Situation de paiement des contributions des États membres et de la contribution spéciale pour la réforme et modalités pour des paiements réguliers des cotisations**

La situation du paiement des cotisations et arriérés de cotisations des Etats membres du CILSS a été présentée par le Secrétaire Exécutif du CILSS. Cette situation au 10 novembre 2025 fait ressortir un montant de cinq cent treize millions cent neuf mille trois cent soixante-douze (513 109 372) francs CFA au titre des cotisations dues pour l'année 2025. Au titre des arriérés de paiement de cotisations, la situation révèle un montant total dû d'un milliard huit cent quarante millions cinq cent quinze mille trois cent quatre-vingt-trois (1 840 515 383) francs CFA à la date du 10 novembre 2025.

Le Conseil a apprécié la volonté et l'engagement de différents Etats membres à apurer leurs arriérés de cotisations au cours des prochaines années. Il a par ailleurs invité les différents Etats membres à s'acquitter à temps de leurs cotisations pour assurer un bon fonctionnement du CILSS.

### **3.6. Situation des mandats des cadres dirigeants**

Le Secrétaire Exécutif du CILSS a présenté au Conseil la situation des mandats des cadres dirigeants du CILSS. Il ressort que le Secrétaire Exécutif est à une année de la fin de son deuxième mandat. Pour ce qui est du Secrétaire Exécutif Adjoint, du Directeur Général de l'INSAH et de l'Auditeur Interne, ils sont tous en cours d'exercice de leur premier mandat.

Le Conseil en a pris acte et a adressé ses encouragements à l'équipe dirigeante du CILSS pour l'accomplissement de leur mission.

### **3.7. Recrutement du nouveau DG/CRA**

Le Conseil a examiné le rapport de recrutement du Directeur général du Centre Régional AGRHYMET transmis en pli confidentiel par le cabinet Africsearch au Ministre Coordonnateur. Après examen de la short liste et des dispositions relatives à la politique de recrutement des cadres dirigeants du CILSS, **Dr Guiguigbaza Kossigan DAYO** de nationalité Togolaise a été retenu comme nouveau Directeur général du Centre Régional AGRHYMET.

### **3.8. Lieu et date des prochaines sessions du Conseil des Ministres et de la Conférence des Chefs d'Etat**

Le Conseil a pris acte de la candidature de la République du Sénégal d'abriter les prochaines instances statutaires du CILSS en 2026, en attendant le retour de confirmation des plus hautes autorités du pays à la Présidence en exercice du CILSS.

**Pour le Conseil**

**Le Ministre Coordonnateur**



**KEDA BALLAH**

**Ministre de la Production et de l'Industrialisation  
Agricole du Tchad**



**Recommandation N°01/60/CM/2025**  
**Relative à la mise à jour d'outils de bonne gouvernance du CILSS**

---

**La 60<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue le 25 novembre 2025 en réunion virtuelle et présentielle à N'Djamena, République du Tchad**

- Vu** La deuxième convention révisée du CILSS adoptée par la 17<sup>e</sup> Session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS, tenue le 15 avril 2015 à Bamako (République du Mali) ;
- Vu** Les textes règlementaires, notamment le règlement financier, le manuel des procédures, les chartes du comité d'audit et de l'audit interne, la cartographie des risques, le plan stratégique à l'horizon 2050 et le PT2023-2027 ;
- Vu** L'entrée en vigueur le 1er janvier 2024 de l'acte uniforme relatif au système comptable des entités à but non lucratif du (SYCEBNL) ;
- Vu** L'entrée en vigueur des nouvelles normes d'Audit interne depuis le 09 janvier 2025 ;
- Recommande** **Au Secrétaire Exécutif de prendre les dispositions idoines pour la révision et la mise à jour :**
- de la cartographie des risques
  - de la charte du Comité d'audit et de l'Audit interne
  - de tous les manuels de procédures (comptable, financier, budgétaire, administratif, Passation de Marchés, audit interne, Ressources Humaines, etc.)
  - du règlement financier.
- Invite** Le Secrétaire Exécutif du CILSS à prendre toutes les dispositions idoines en mobilisant les ressources financières, matérielles, humaines et techniques nécessaires à cet effet.

Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025

Le Conseil

Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025



Monsieur KEDA Ballah, Ministre de la Production et de l'Industrialisation Agricole de la République du Tchad, Ministre Coordonnateur du CILSS

## **MOTION DE REMERCIEMENT AU MARECHAL MAHAMAT IDRISI DEBY ITNO PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD, CHEF DE L'ETAT**

---

Nous, Participants à la soixantième session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, tenue le 25 novembre 2025 à N'Djamena en République du Tchad,

### **Adressons**

Nos sincères remerciements au Marechal Mahamat Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat, à son Gouvernement et au peuple Tchadien pour l'accueil empreint de cordialité, de fraternité et pour les multiples facilités dont nous avons bénéficié au cours de notre séjour, permettant le bon déroulement du Conseil des Ministres.

**Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025**

**Le Conseil**



## **MOTION DE REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (PTF) DU CILSS**

---

Nous, Participants à la 60<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, tenue le 25 novembre 2025 à N'Djamena en République du Tchad,

### **Adressons**

Nos vifs et chaleureux remerciements aux Partenaires Techniques et Financiers du CILSS pour leur accompagnement, soutiens multiformes et constants aux Organisations Inter-Gouvernementales, aux pays et aux Organisations professionnelles de la région sahélienne et Ouest africaine pour leurs efforts et actions en faveur de la sécurité alimentaire.

**Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025**

**Le Conseil**



**Résolution N°01/60/CM/2025**  
**Relative à l'adoption du budget du CILSS exercice 2026**

---

**La 60<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue le 25 novembre 2025 en réunion virtuelle et présentielle à N'Djamena, République du Tchad**

- Vu** La deuxième convention révisée du CILSS adoptée par la 17<sup>e</sup> Session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS, tenue le 15 avril 2015 à Bamako, en République du Mali ;
- Vu** Les résolutions portant adoption des textes juridiques, notamment le statut, le règlement intérieur général, le règlement financier, le règlement intérieur du Conseil des Ministres ;
- Adopte** Le budget du CILSS, exercice 2026, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de **dix-sept milliards quatre cent soixante-six millions cent cinq mille six cent douze (17 466 105 612) FCFA**.

**I. LES RECETTES**

Elles proviennent :

- des allocations budgétaires des Etats membres et des donateurs ;
- des ressources propres et exceptionnelles générées par le système CILSS.

**A. Les allocations budgétaires**

Elles se chiffrent à un montant de 16 762 731 169 FCFA répartis comme suit :

- **1 552 107 797 FCFA** des Etats membres pour le fonctionnement ;
- **15 210 623 372 FCFA** des donateurs.

**B. Les ressources générées par le système CILSS et les autres ressources**

Elles s'élèvent à **703 374 443 FCFA**.

**II. LES DEPENSES**

Elles sont constituées des frais de personnel, des frais généraux, des dépenses d'investissement et des dépenses d'intervention des différentes structures du CILSS.

1. Frais de personnel	4 347 179 394	24,89%
2. Frais généraux	984 407 054	5,64%
3. Investissement	938 195 435	5,37%
4. Interventions	11 196 323 729	64,10%
<b>TOTAL</b>	<b>17 466 105 612</b>	<b>100,00%</b>



**Engage**

Le Secrétaire exécutif à déployer les efforts pour mobiliser les fonds nécessaires à la réalisation des activités prévues dans le Plan d'Opérations 2026.

**Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025**

**Le Conseil**



**Résolution N°02/60/CM/2025**

**Donnant quitus à l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs délégués pour la gestion de l'exercice 2024**

---

**La 60<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue le 25 novembre 2025 en réunion virtuelle et présente à N'Djamena, République du Tchad**

- Vu** La deuxième convention révisée du CILSS adoptée par la 17<sup>e</sup> Session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS, tenue le 15 avril 2015 à Bamako, en République du Mali ;
- Vu** Les textes juridiques, notamment le statut, le règlement intérieur général, le règlement financier, le règlement intérieur du Conseil des Ministres ;
- Après** Examen et adoption du compte rendu des travaux du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS) tenu du 11 au 13 novembre 2025 à Ouagadougou au Burkina Faso, du rapport de l'Auditeur financier externe et du rapport de certification des comptes du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2024 du CILSS ;
- Engage** L'Ordonnateur et les Ordonnateurs Délégués à mettre en œuvre les recommandations issues du rapport de l'Auditeur financier externe et du rapport du Commissaire aux Comptes ;
- Donne** • Au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat ;
- Quitus** • À l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs Délégués pour la gestion de l'exercice 2024.

**Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025**

**Le Conseil**



**Résolution N°03/60/CM/2025**

**Relative à l'approbation du rapport annuel de résultats 2024 et prenant acte du rapport de résultats au 30 septembre 2025 du CILSS**

---

**La 60<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue le 25 novembre 2025 en réunion virtuelle et présentielle à N'Djamena, République du Tchad**

- Vu** La deuxième convention révisée du CILSS adoptée par la 17<sup>e</sup> Session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS, tenue le 15 avril 2015 à Bamako, en République du Mali
- Vu** Les textes juridiques, notamment le Statut du personnel, le Règlement intérieur et le règlement financier ;
- Vu** Le Plan de travail (2023-2027) du CILSS ;
- Vu** Le Plan d'opérations annuel (POA) 2024 et 2025 du CILSS ;
- Considérant que** Lesdits documents ont fait l'objet d'examen par les 30<sup>ème</sup> et 31<sup>ème</sup> sessions du Comité Régional de Programmation et de Suivi du CILSS tenues respectivement du 06 au 08 septembre 2023 à Ouagadougou au Burkina Faso et du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2024 à Nouakchott, en République Islamique de Mauritanie ;
- Décide** Le rapport de résultats de l'année 2024 est approuvé.
- Prend acte** Du rapport de résultats de l'année 2025 du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Septembre 2025.

**Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025**

**Le Conseil**



**Résolution N°04/60/CM/2025**  
**Relative à l'approbation du Plan d'Opération Annuel 2026 du CILSS**

---

**La 60<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue le 25 novembre 2025 en réunion virtuelle et présentielle à N'Djamena, République du Tchad**

- Vu** La deuxième convention révisée du CILSS adoptée par la 17<sup>e</sup> Session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS, tenue le 15 avril 2015 à Bamako, en République du Mali ;
- Vu** Les textes juridiques, notamment le Statut du personnel, le Règlement intérieur et le Règlement financier ;
- Vu** Le Plan de travail (2023-2027) du CILSS ;
- Décide** Le Plan d'Opération Annuel 2026 du CILSS est approuvé.

**Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025**

**Le Conseil**



**Résolution N°05/60/CM/2025**

**Relative à l'approbation de la contribution de projets et programmes du CILSS au Plan opérationnel annuel 2026 du Comité d'Audit et de l'Audit Interne**

---

**La 60<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue le 25 novembre 2025 en réunion virtuelle et présente à N'Djamena, République du Tchad**

- Vu** La deuxième convention révisée du CILSS adoptée par la 17<sup>e</sup> Session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS, tenue le 15 avril 2015 à Bamako, en République du Mali ;
- Vu** Les textes juridiques, notamment le Statut du personnel, le Règlement intérieur et le Règlement financier ;
- Vu** Le communiqué final de la 54<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil des ministres tenue à N'Djamena du 13 mars 2019 ;
- Vu** La Décision n° 2019-003/MC/SE/SEA/AI/2019 du 13 décembre 2019 portant création du Comité d'audit du CILSS ;
- Vu** Les Plans d'Opérations Annuels (POA) 2026 du Comité d'Audit et de l'Audit Interne approuvés et adoptés ;
- Instruct** Le Secrétariat Exécutif du CILSS :  
- à mobiliser des ressources financières sur les lignes de crédits des projets et programmes actuels du CILSS qui en disposent et dans la mesure du possible afin de contribuer au bon fonctionnement du Comité d'Audit et de l'Audit Interne ;  
- à prévoir des ressources financières à prélever sur les lignes de crédit de futurs projets et programmes du CILSS, afin de contribuer au bon fonctionnement du Comité d'Audit et de l'Audit Interne.
- Engage** Le Secrétaire exécutif, le Secrétaire exécutif adjoint ainsi que les Directeurs généraux, en collaboration avec les Coordonnateurs des projets et programmes du CILSS, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la bonne exécution des activités du Comité d'audit et de l'Audit Interne.

**Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025**

**Le Conseil**



**Résolution N°06/60/CM/2025**  
**portant révision de la résolution N° 005/58/CM/2023 du 19 septembre 2023 relative à  
l'adoption des propositions de modification du statut du personnel (notamment la  
classification catégorielle en son volet condition d'accès aux emplois)**

---

**La 60<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue le 25 novembre 2025 en réunion virtuelle et présentielle à N'Djamena, République du Tchad**

- Vu** la deuxième convention révisée du CILSS adoptée par la 17<sup>e</sup> Session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS, tenue le 15 avril 2015 à Bamako, en République du Mali ;
- Vu** Les textes juridiques, notamment le Statut du personnel, le Règlement intérieur et le Règlement financier ;
- Vu** La Résolution n° 05/58/CM/2023 du 19 septembre 2023 relative à la modification du Statut du personnel du CILSS lors de la 58<sup>e</sup> session du Conseil des ministres tenue à N'Djamena (République du Tchad) ;
- Vu** La Décision n° 012/MC/2024 du 28 octobre 2024 portant adoption du Statut du Personnel ;
- Vu** La politique de recrutement des Cadres dirigeants du CILSS adoptée lors de la 57<sup>e</sup> session du Conseil des ministres tenu le 21 novembre 2022 à N'Djamena en République du Tchad ;
- Considérant** Le compte rendu de la 32<sup>e</sup> Réunion du Comité Régional de Programmation et de Suivi du CILSS tenu du 11 au 13 novembre 2025 à Ouagadougou, au Burkina Faso ;
- Décide** Les conditions requises pour l'accès au poste de Secrétaire exécutif du CILSS sont modifiées comme suit :
- Au lieu de « PhD / doctorat dans les domaines de spécialisation plus de 15 ans d'expérience professionnelle »  
Lire
- « PhD / doctorat / Master / DEA / DESS dans les domaines de spécialisation plus de 15 ans d'expérience professionnelle »



**Instruit**

Le Secrétaire exécutif du CILSS à prendre en compte la nouvelle formulation et à modifier l'annexe y relative.

**Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025**

**Le Conseil**



**Résolution N°07/60/CM/2025**  
**Relative à l'approbation du Plan opérationnel annuel 2026 de l'Audit interne**

---

**La 60<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue le 25 novembre 2025 en réunion virtuelle et présentielle à N'Djamena, République du Tchad**

- Vu** La deuxième convention révisée du CILSS adoptée par la 17<sup>e</sup> Session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS, tenue le 15 avril 2015 à Bamako, en République du Mali ;
- Vu** Les textes juridiques, notamment le Statut du personnel, le Règlement intérieur et le Règlement financier ;
- Vu** Le Plan de travail 2023-2027 du CILSS ;
- Vu** Le Plan opérationnel d'activités (POA) 2026 de l'Auditeur interne approuvé par le Comité d'audit ;
- Décide** Le Plan Opérationnel d'Activités (POA) de l'année 2026 de l'Audit interne est adopté.
- Invite** Le Secrétaire exécutif à mobiliser les ressources financières pour la mise en œuvre du POA 2026 de l'Audit interne.

**Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025**

**Le Conseil**



**Résolution N°08/60/CM/2025**  
**Relative à l'approbation du Plan opérationnel annuel 2026 du Comité d'Audit**

---

**La 60<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue le 25 novembre 2025 en réunion virtuelle et présentielle à N'Djamena, République du Tchad**

- Vu** La deuxième convention révisée du CILSS adoptée par la 17<sup>e</sup> Session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS, tenue le 15 avril 2015 à Bamako, en République du Mali ;
- Vu** Les textes juridiques, notamment le Statut du personnel, le Règlement intérieur et le Règlement financier ;
- Vu** La Décision n° 2019-003/MC/SE/SEA/AI/2019 du 13 décembre 2019 portant création du Comité d'audit du CILSS ;
- Vu** Le Plan opérationnel d'activités (POA) 2026 du Comité d'Audit ;
- Décide** Le Plan opérationnel d'activités (POA) de l'année 2026 du Comité d'Audit est approuvé et adopté.
- Invite** Le Secrétaire exécutif à mobiliser les ressources financières pour la mise en œuvre du POA 2026 du Comité d'Audit.

**Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025**

**Le Conseil**



**Résolution N°09/60/CM/2025**

**Relative à l'approbation du rapport annuel 2024 et prenant acte du rapport intermédiaire  
au 30 Septembre 2025 de l'Auditeur interne du CILSS**

---

**La 60<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue le 25 novembre 2025 en réunion virtuelle et présentielle à N'Djamena, République du Tchad**

- Vu** La seconde Convention révisée du CILSS adoptée par la 17<sup>e</sup> Conférence au Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS, tenue le 15 avril 2015 à Bamako (République du Mali) ;
- Vu** Les textes juridiques, notamment le Statut du personnel, le Règlement intérieur et le Règlement financier ;
- Vu** Le Plan de travail (2023-2027) du CILSS ;
- Vu** Le Plan opérationnel des activités 2025 de l'Audit interne adopté par le Comité d'Audit du CILSS lors de sa 9<sup>e</sup> Session ordinaire du 25 février 2025 tenue e par visioconférence ;
- Vu** Le rapport d'activités 2025 de l'Auditeur interne approuvé par le Comité d'Audit lors de sa 11<sup>e</sup> Session du 17 au 21 novembre 2025 tenue à Bamako, République du Mali ;
- Décide** Le rapport d'activités de l'année 2024 de l'Auditeur interne du CILSS est approuvé.
- Prend acte** Du rapport intermédiaire au 30 Septembre 2025 de l'Auditeur interne du CILSS.

**Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025**

**Le Conseil**



**Résolution N°10/60/CM/2025**  
**Relative à l'approbation du rapport annuel 2025 du Comité d'Audit du CILSS**

---

**La 60<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue le 25 novembre 2025 en réunion virtuelle et présentielle à N'Djamena, République du Tchad**

- Vu** La deuxième convention révisée du CILSS adoptée par la 17<sup>e</sup> Session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS, tenue le 15 avril 2015 à Bamako (République du Mali) ;
- Vu** Les textes juridiques, notamment le Statut du personnel, le Règlement intérieur et le Règlement financier ;
- Vu** Le Plan de travail (2023-2027) du CILSS ;
- Vu** le Plan opérationnel des activités 2025 du Comité d'Audit adopté par le Conseil des ministres du CILSS lors de sa 59<sup>e</sup> Session tenue le 5 novembre 2024 à Nouakchott en République Islamique de Mauritanie ;
- Vu** Le rapport la 11<sup>e</sup> Session Comité d'Audit tenue du 17 au 21 novembre 2025 à Bamako, République du Mali
- Décide** Le rapport d'activités de l'année 2025 du Comité d'Audit du CILSS est approuvé.

**Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025**

**Le Conseil**



**Résolution N°11/60/CM/2025**

**Relative à l'adoption des taux journaliers des indemnités de déplacement au sein du CILSS**

---

**La 60<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue le 25 novembre 2025 en réunion virtuelle et présentielle à N'Djamena, République du Tchad**

- Vu** La deuxième convention révisée du CILSS adoptée par la 17<sup>e</sup> Session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS, tenue le 15 avril 2015 à Bamako (République du Mali) ;
- Vu** Les résolutions portant adoption des textes juridiques, notamment le statut, le règlement intérieur général, le règlement financier, le règlement intérieur du Conseil des Ministres ;
- Vu** La résolution N° 04/CM/50/2015 relative à l'adoption de la nouvelle politique de rémunération du personnel du CILSS ;
- Vu** La décision N° 0002/MC/2015 du 29 avril 2015 portant fixation des taux journaliers des indemnités de déplacement au sein du CILSS ;
- Vu** La décision n° 012/MC/2024 du 28 octobre 2024 portant adoption du Statut du Personnel du CILSS ;
- Décide** D'adopter les propositions de taux des frais de déplacement alloués au personnel du CILSS.
- Invite** Les partenaires techniques et financiers à accompagner le CILSS dans la mise en œuvre de cette nouvelle grille des frais de déplacement.
- Invite** Le Secrétaire exécutif du CILSS à soumettre la décision y relative à la signature du Ministre Coordonnateur.

**Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025**

**Le Conseil**



**Résolution N°12/60/CM/2025**

**Relative à l'adoption du rapport synthèse de la réflexion stratégique sur le repositionnement de l'INSAH dans le paysage institutionnel régional de la recherche agricole**

---

**La 60<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue le 25 novembre 2025 en réunion virtuelle et présente à N'Djamena, République du Tchad**

**Vu** La deuxième convention révisée du CILSS ; révisée du CILSS adoptée par la 17<sup>e</sup> Session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS, tenue le 15 avril 2015 à Bamako en République du Mali ;

**Vu** Les textes juridiques, notamment le Statut du personnel, le Règlement intérieur et le Règlement financier ;

**Vu** Le Programme de travail 2023-2027 du CILSS ;

**Vu** Le Plan d'Opération Annuel (POA) 2025 du système CILSS ;

**Considérant**

1. Que le rapport synthèse de la réflexion stratégique sur le repositionnement de l'INSAH dans le paysage institutionnel régional de la recherche agricole a fait l'objet de validation au cours d'un atelier régional tenue en juillet 2025 à Bamako, en République du Mali ;
2. Que ledit document a fait l'objet d'examen par la 32<sup>e</sup> session du Comité Régional de Programmation et de Suivi du CILSS tenue du 11 au 13 novembre 2025, à Ouagadougou au Burkina Faso ;
3. L'évolution institutionnelle du paysage régional de la recherche agricole en Afrique de l'Ouest ;
4. La réforme institutionnelle et organisationnelle du CILSS ;

**Après** Examen du compte rendu des travaux de la 32<sup>ème</sup> Réunion du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS), réuni du 11 au 13 novembre 2025 à Ouagadougou, au Burkina Faso ;

**Decide** D'adopter le rapport synthèse de la réflexion stratégique sur le repositionnement stratégique de l'INSAH dans le paysage institutionnel régional de la recherche agricole.

**Sollicite** Le Secrétaire exécutif du CILSS, le Ministre Coordonnateur et le Ministre de tutelle du CILSS du Mali pour mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre des missions de l'INSAH.



- Invite** Le Secrétaire exécutif du CILSS à mettre à jour la décision portant organisation du CILSS pour prendre en compte les nouvelles missions et l'organisation de l'INSAH et la soumettre à la signature du Ministre Coordonnateur.
- Invite** Le Secrétaire exécutif du CILSS à mettre à jour la décision portant organisation et l'organigramme de l'INSAH.
- Engage** Le Directeur général de l'INSAH à opérer progressivement les réformes nécessaires pour la mise en œuvre de la réorganisation de l'INSAH.

Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025

**Le Conseil**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the word "Conseil" written in a cursive, flowing style.

**Résolution n°13/60/CM/2025**  
**accordant des frais forfaitaires par session aux membres du comité d'audit du CILSS**

---

**La 60<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue le 25 novembre 2025 en réunion virtuelle et présentielle à N'Djamena, République du Tchad**

- Vu** La deuxième convention révisée du CILSS adoptée par la 17<sup>e</sup> Session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS, tenue le 15 avril 2015 à Bamako, en République du Mali ;
- Vu** les résolutions et/ou décisions portant adoption des textes juridiques, notamment le statut, le règlement intérieur général, le règlement financier, la création du comité d'audit charte du Comité d'audit, le règlement intérieur du Conseil des Ministres ;
- Vu** le rapport présenté en Conseil des ministres par le Président du Comité d'Audit du CILSS ;
- Décide** Outre les frais de déplacements et de subsistances, il est accordé aux membres du Comité d'Audit des frais forfaitaires par session dont les montants seront définis par Décision du Ministre Coordonnateur
- Instruit** Le Secrétariat Exécutif du CILSS à faire les diligences nécessaires

Fait à N'Djamena, le 25 novembre 2025

Le Conseil

